

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACQUISITION DE TERRAINS ET DE SERVITUDES DE PASSAGE AU
PARC DU MONT-BÉLAIR

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à acquérir, de gré à gré ou par voie d'expropriation, certains terrains et certaines servitudes de passage situés dans le périmètre du parc du Mont-Bélaïr à des fins municipales d'espace naturel.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. Le coût de l'acquisition des terrains et servitudes décrits à l'article 1 est estimé à 200 000 \$.

Sous-total : 200 000 \$

SECTION III

SERVICES PROFESSIONNELS

3. Les services professionnels en évaluation sont requis pour la mise en œuvre de l'acquisition des terrains et des servitudes visés à l'article 1.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. Le coût des services professionnels décrits à l'article 3 est estimé à 50 000 \$

Sous-total : 50 000 \$

TOTAL : 250 000 \$

Annexe préparée le 30 juin 2009 par :

Jacques Grantham, directeur
Service de l'environnement